

Appel à candidature en vue d'une réserve de recrutement pour la fonction d'assistant à l'instituteur primaire H/F pour l'année scolaire 2020-2021:

La commune de Theux organise un appel à candidature en vue d'une réserve de recrutement pour la fonction d'assistant à l'instituteur primaire H/F pour l'année scolaire 2020-2021.

Description:

Catégorie du métier: assistant à l'instituteur primaire H/F

Secteur d'activité: Enseignement fondamental ordinaire

Lieu d'activité: École communale de Jehanster et école communale de Polleur

Fonction: Seconder les instituteurs(trices) primaires lors de l'accueil des enfants dans des activités en groupes restreints, en ateliers. Participer à l'encadrement des repas et des temps libres.

Votre Profil:

Diplôme: CESS, CESI, CEB ou sans diplôme

Expériences: Une expérience dans le milieu scolaire est un atout.

Permis de conduire: Posséder le permis B et un véhicule est indispensable

Condition d'aides à l'emploi: APE obligatoire

Contrat:

Régime de travail: Contrat à durée déterminée du 01/09/2020 au 30/06/2021

Heure/semaine: 4/5 temps

Description libre:

Étant en contact avec des enfants, vous aurez une tenue et un langage corrects, vous ferez preuve de discrétion et de politesse et serez de conduite irréprochable. Vous avez une excellente orthographe.

Contact :

Les candidatures doivent être adressées jusqu'au 24 juillet 2020, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante:

Administration communale de Theux

Service Enseignement

Place du Perron, 2

4910 Theux

Ou par mail à l'adresse : Vinciane.Meant@theux.be

Ou déposées en mains propres auprès de l'Administration Communale de Theux, contre accusé de réception.

Les candidatures devront être accompagnées: d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, d'un extrait de casier judiciaire-modèle 2 daté de moins de trois mois, du passeport APE (l'administration fera la demande auprès du FOREM suite aux mesures Covid) et doivent faire mention de l'intitulé "Réserve de recrutement assistant à l'instituteur primaire H/F".

Les candidatures incomplètes (n'incluant pas les documents requis) ne seront pas prises en considération.